



Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2022

(la réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

1. 7817 Projet de loi relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure et portant modification de la loi modifiée du 28 juillet 1973 portant création d'un service de la navigation
- Rapporteur : Madame Jessie Thill

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 8027 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 6 juin 2019 relative à la gestion, à l'accès, à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et à la régulation du marché ferroviaire
- Rapporteur : Madame Chantal Gary

- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Frank Colabianchi, M. Jeff Engelen, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Max Hahn, M. Marc Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Claude Lamberty, M. Marc Lies, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber

Mme Anouk Ensch, M. Max Nilles, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

*

Présidence : Mme Chantal Gary, Présidente de la Commission

*

1. 7817 Projet de loi relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la navigation intérieure et portant modification de la loi modifiée du 28 juillet 1973 portant création d'un service de la navigation

Suite à une brève présentation du projet de rapport par Madame la Rapportrice, le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents de la commission parlementaire.

La commission propose à la Conférence des Présidents comme temps de parole le modèle de base.

2. 8027 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 6 juin 2019 relative à la gestion, à l'accès, à l'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et à la régulation du marché ferroviaire

Suite à une brève présentation du projet de rapport par Madame la Rapportrice, le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents de la commission parlementaire.

La commission propose à la Conférence des Présidents comme temps de parole le modèle de base.

3. Divers

Madame la Présidente annonce qu'une réunion de commission est planifiée pour la semaine prochaine ; à l'ordre du jour de laquelle figurera notamment le projet de loi 7934.

Procès-verbal approuvé et certifié exact